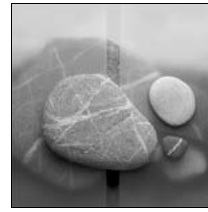


Le Coultre SA – GCM SA

Gravière des Ursins

Etablissement du dossier de demande de permis d'exploiter



Le projet

Le gisement des Ursins figure au Plan directeur cantonal des carrières. Il concerne un volume de gravier de près de 3 mio de m³. Son exploitation permettra de fournir du gravier pour les besoins locaux de la construction durant 15 ans.

- Lieu : Saubraz et Montherod
- Référence : MM Martin et Schmid
- Durée : 2003 - 2006
- Volume de graviers : 3 mio. m³
- Montant des honoraires : 300'000.-

Les points remarquables

- Réalisation d'une étude hydrogéologique très détaillée permettant une excellente compréhension d'une situation complexe (plus de 30 forages réalisés);
- Etablissement d'un concept d'exploitation par phases permettant une gestion optimale du site durant l'ensemble de l'exploitation,
- Etablissement d'un concept nature novateur (biotopes pionniers) permettant une réelle plus-value pour le site (faune et flore);
- Présentation du projet à l'ensemble des intéressés avant dépôt du dossier (confédération, services cantonaux, communes, associations, riverains et exploitants);
- Evaluation détaillée de l'impact du projet dans les différents domaines environnementaux;
- Intégration au projet de 65 mesures de protection de l'environnement dans les différents domaines.

Nos prestations

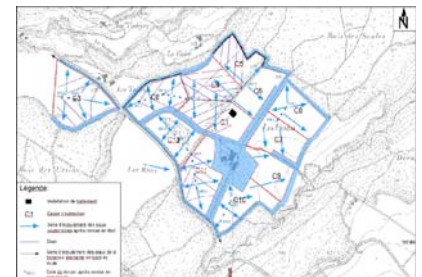
- Etude hydrogéologique du site et suivi;
- Etablissement du concept d'exploitation;
- Présentation de ce concept aux différents intéressés et adaptation en fonction des remarques de chacun;
- Réalisation de l'étude d'impact du projet;
- Etablissement du dossier complet pour le plan d'extraction et la demande de permis d'exploiter;
- Suivi du dossier.



Le périmètre définitif a été choisi après une analyse détaillée des différentes contraintes



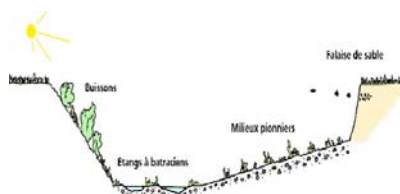
Les impacts du projet ont été évalués pour l'ensemble des domaines environnementaux, comme ici pour le paysage



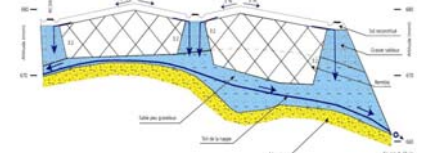
Un concept de réinfiltration des eaux permet de rétablir l'alimentation des écoulements souterrains



Un planning d'exploitation par phases a été défini



Un concept de milieux pionniers itinérant a été établi pour favoriser la faune et la flore typique des gravières



Des tranchées d'infiltration en graviers sont laissées en place en bordure des casiers pour permettre aux eaux de ruissellement de rejoindre le sous-sol